

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

L'acheteur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Préfet du Finistère

Représentant du Maître d'ouvrage (RMO)

par délégation, Le Directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère en application de l'arrêté préfectoral n° 29-2024-10-25-00003 du 25 octobre 2024

Objet de la consultation

Installation de barrières et entretiens de chaussée Pont Albert Louppe

Remise des offres

Date et heure limites de réception : 20/12/2024 à 12 h 00 (heure locale de l'adresse du RMO)

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation concerne : l'installation de barrières et de dispositifs de franchissement par véhicules et entretien de chaussée Pont Albert Louppe

Les prestations comprennent l'installation de barrières, de blocs de béton encastrés, la réfection de joints de trottoirs, reprise de trottoir, reprise de béton sur les gardes-corps, reprise de bitume autours de cadres

ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1. Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure **adaptée** définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP.

2-2. Décomposition en tranches et en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, l'opération de travaux n'est pas allotie.

2-3. Nature de l'attributaire

Le marché sera conclu :

- soit avec une entreprise unique ;
- soit avec des entreprises groupées solidaires.

2-8. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux est fixé dans l'acte d'engagement.

2-9. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours; il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

ARTICLE 3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Le retrait du dossier de consultation se fait par téléchargement sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

3-1. Documents fournis aux candidats

Le présent dossier de consultation est constitué par :

- L'avis d'appel public à la concurrence ;
- Le présent règlement ;
- Les pièces du projet de marché, énumérées à l'article 3-1.2 ci-après, à compléter ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Le Bordereau des prix unitaire (BPU)
- Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE)

3-2. Composition du dossier à remettre par les candidats

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat qui sont précisées dans l'avis de marché.

- **Un projet de marché** comprenant :

- L'acte d'engagement : cadre ci-joint à compléter, par le(s) représentant(s) habilité(s) de l'entreprise ;
- Le bordereau des prix et détail quantitatif estimatif : cadres ci-joints à compléter sans modification ;

Au projet de marché sera joint le mémoire justificatif et explicatif comportant le/les document(s) suivant(s) :

- Une notice retraçant le Schéma d'Organisation de la Gestion des Déchets de Chantier (SOGED). Cette notice comprendra :
 - Les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets ;
 - Les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets ;
 - Les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité qui seront mis en œuvre pendant les travaux.

ARTICLE 4. SELECTION DES CANDIDATURES - EXAMEN DES OFFRES ET NEGOCIATION

4-1. Jugement et classement des offres

Les critères d'attribution du marché seront définis comme suit :

Critère d'attribution	Pondération
La date de début des travaux	20,00 %
La valeur technique des prestations, appréciée au vu des références, moyens et méthodologie	40,00 %
Le prix des prestations	40,00 %

ARTICLE 5. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE

Les offres seront établies en euros et transmises sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-publics.gouv.fr/> sous la référence DDTM29-2024fermeturepont